

Un GIP composé de 3 collèges :

- ✓ Le collège des **membres fondateurs**
 - **Etat**
 - **Région Hauts-de-France***Alternance annuelle de la présidence*
- ✓ Le collège des **membres associés**
 - **Conseil départemental du Nord**
 - **Caisse des dépôts**
 - **Union régionale de l'Habitat**
- ✓ Le collège des **EPCI et communes pilotes du contrat de ville**
 - **13 EPCI en 2017**

Présidence :



Magali DEBATTE
Présidente de l'IREV

Secrétaire Générale pour les affaires régionales
Auprès du Préfet de région Hauts-de-France

3 catégories d'action:

Programme socle

Gratuité

*Information-documentation
(site Internet, newsletter, espace doc)*

Journées régionales

Animation de réseaux

Participation de l'IREV aux réseaux nationaux

exemple 2018 :

Pop-Up urbain : le quartier intégré

Qualifications

Adhérents : gratuité

Non-adhérents :

*Collectivités locales : 600€
Partenaires du contrat de ville : 200€*

*Associations : 100 €
(coût par cycle de 4 rencontres et par personne)*

Cycles de qualification

avec capitalisation, valorisation des expériences locales et mise en réseau

exemples 2018 :

Modules : Faire vivre le contrat de ville acte II

Cycle de qualification prévention des discriminations

Activités ponctuelles

A la demande et sur mesure

en fonction des moyens humains et calendrier de l'IREV

En complémentarité de l'offre existante

exemple 2018 :

Masterclass citoyenne

*Les membres du groupement d'intérêt public IREV : novembre 2017



Adhérez à l'IREV pour :

- ✓ Permettre à son territoire de **bénéficier des qualifications gratuitement** : Professionnels et élus de l'EPCI, des communes, acteurs locaux.
- ✓ **Participer activement à la gouvernance** du GIP IREV, aux assemblées générales, à l'élaboration du programme d'action annuel.
- ✓ Etre en **dialogue direct** avec les autres membres du GIP : Etat local, Région Hauts-de-France, Caisse des dépôts, Union régionale de l'habitat, autres EPCI.
- ✓ **Valoriser son territoire** et les actions qui y sont déployées dans le réseau régional et national de la Politique de la ville.

Comment adhérer à l'IREV ?

- ✓ Prendre contact avec Morgane PETIT, directrice de l'IREV : 03.20.25.10.29 pour **préparer l'adhésion de l'EPCI**,
- ✓ **Délibérer en conseil** communautaire pour acter l'adhésion de sa collectivité au GIP IREV,
- ✓ Si nécessaire dans l'attente d'une délibération : **Lettre d'intention** du représentant de la collectivité (Présidence ou vice-présidence dédiée).

- ✓ Exceptionnellement, les communes peuvent adhérer si elles portent directement la Politique de la ville.
- ✓ Les conseils départementaux peuvent adhérer dans le collège membres associés.

Tarifs adhésion 2018 :

selon la population de l'EPCI :

+ de 5.000 hab	1.000 €
+ de 50.000 hab	2.500 €
+ de 100.000 hab	5.000 €
+ de 300.000 hab	20.000 €

La gouvernance de l'IREV

19
membres

dont

13
EPCI

2

assemblées générales
annuelles

1

séminaire technique de
gouvernance

Les chiffres
de l'IREV
2017

plus de

100
demi-journées
d'intervention

plus de

900
participants